



## Impots sur le revenu

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

J'ai 40 ans, je travaille depuis 1991. J'ai fait une seule déclaration d'impôt en 1991 et je n'étais pas imposable. Depuis cette date je n'ai envoyé aucune déclaration et aucune ne m'a été envoyée. Je suis au smic depuis 8 ans. Je compte aller voir un inspecteur des impôts afin de régulariser ma situation. Que va t'il me demander?

-----  
Par Visiteur

Bonjour monsieur.

L'inspecteur va vous demander des feuilles de paie sûrement.

Vous allez sans doute subir un redressement fiscal pour les trois dernières années seulement, majoré de 10%.

Vous pourrez sans doute demander et obtenir des délais de paiement et un échancier de paiement.

Bon courage.

-----  
Par Visiteur

Merci pour votre réponse.

Et quel est le délai de prescription.

Jusqu'à quelle période peut il remonter, 3 ans, 6 ans , 10 ans?

-----  
Par Visiteur

Bonjour.

La prescription est de trois ans en matière d'impôt sur le revenu comme je viens de le souligner.